Le vendredi 6 novembre,
A Saint Etienne,

A l'intention de M. L'IA-Dasen de la Loire,

Objet : Nécessité de recruter des contractuels remplaçants premier degré.

M. l'IA-DASEN de la Loire,

Depuis maintenant des années, le nombre de remplaçants sur notre département n'est pas assez important et les difficultés à assurer tous les remplacements se multiplient.

Dans la période de crise sanitaire que nous traversons actuellement, ces difficultés sont particulièrement mises en exergue. Malgré la suspension de la formation des enseignants, chaque jour ce sont des dizaines de classes qui ne sont pas remplacées.
Nous avons pris note de votre volonté de faire appel aux personnels « hors la classe ». Cependant, le SE-Unsa vous rappelle ici solennellement que ce ne peut être la solution. Les personnels RASED, les EMPR, les PEMF ont un rôle primordial pour le fonctionnement de notre école. Les difficultés scolaires ont été amplifiées par la période de confinement de mars dernier et c'est toute la communauté éducative qui doit se mobiliser pour essayer de gommer les disparités.

Au vu de la situation sanitaire extrême de notre département, le SE-Unsa vous demande de recruter urgemment des contractuels remplaçants. Certes, sept contractuels viennent renforcer la brigade de titulaire remplaçants, mais vous savez comme nous que cela n'est pas suffisant.

Si M. Le Recteur ne vous donnait pas l'autorisation de recruter d'avantage de personnels, le SE-Unsa vous demande de prendre les responsabilités nécessaires pour protéger les agents de notre département. Lorsqu'une école se retrouve avec une classe non remplacée, les enseignants sont obligés de répartir et donc brasser les élèves. Au regard du protocole sanitaire renforcé, cela n'est pas sécurisant ni pour les élèves, ni pour les familles, ni pour les personnels.
Quand le manque de remplacement se fait ressentir dans une école, il est absolument nécessaire de fermer les classes qui ne peuvent être remplacées. Le SE-Unsa vous rappelle que les personnels ne sont pas inépuisables. A force de tirer en permanence sur la corde, non pas de la confiance qui est déjà rompue, mais sur celle de la conscience professionnelle, elle va finir par rompre. Il en revient de votre responsabilité d'assurer la sécurité de tous les personnels du département.

Je vous prie de croire, Monsieur l'IA-DASEN, en l'expression de notre profond respect et attachement au service public d'éducation.

Mathilde Point,
Secrétaire Départementale,
SE-Unsa 42